11-16

M. Cartailhac

Barloumini

HW

UN ABRI SOLUTRÉEN

SUR LES BORDS DE L'ANGLIN

A Monthaud, commune de Chalais (Indre)

Rés HAA 59/4

PAR

L'Abbé BREUIL et Jean CLÉMENT

(Extrait du XXIXe Volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*)

BOURGES

TYPOGRAPHIE TARDY-PIGELET

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE

—

1906

UN ABRI SOLUTRÉEN

SUR LES BORDS DE L'ANGLIN

A Monthaud, commune de Chalais (Indre)

PAR

L'Abbé BREUIL et Jean CLÉMENT

(Extrait du XXIX^e^ Volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*)

BOURGES

TYPOGRAPHIE TARDY-PIGELET

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE

—

1906

UN ABRI SOLUTRÉEN

SUR LES BORDS DE L'ANGLIN

à Monthaud, commune de Chalais (Indre).

PAR

l'Abbé **BREUIL** et Jean **CLÉMENT**.

I

HISTORIQUE

La Vienne, la Creuse, la Gartempe et l'Anglin, en traversant les régions de calcaire jurassique qui jalonnent le bord oriental du « *détroit* » poitevin, y ont tracé des vallées étroites, escarpées, et souvent dominées par des rochers abrupts; parfois, de petites cavités y ont été ménagées par le jeu des eaux d'infiltration, qu'à diverses époques, les indigènes ou les nomades ont occupées, en y laissant quelques vestiges de leur passage.

Les « Roches » de Fontgombault, sises sur la commune de Pouligny, la grotte de Saint-Marcel, près d'Argenton, forment, le long de la Creuse, deux campements avancés des tribus de l'âge du Renne [1]; sur la

1. Raoul de Rochebrune, *Les troglodytes de la Gartempe.* Fontenay-le-Comte, 1881. — Abbé Breuil, *La Grotte des Cottés (Vienne). Revue de l'Ecole d'Anthropologie,* 1906. — Abbé Breuil, *Station de l'âge du Renne à Saint-Marcel (Indre)* in *Anthropologie*, 1902, t. XIII. — Septier, *Notice sur la Station*

Gartempe, le beau gisement des Cottés est depuis longtemps exploré, et j'ai recueilli, dans la ville même de Montmorillon, de menus débris de silex magdaléniens qui ne surprennent pas à quelques kilomètres de la grotte des Fadets, à Lussac-le-Château.

Dans les escarpements situés sous le village de Monthaud, commune de Chalais, et sur la propriété de M. Pichot, un agent voyer de Bélâbre, M. Guérin, avait avisé, en juillet 1904, une fort petite grotte, placée au voisinage d'une belle source ; avec le concours de M. Jean Clément et de M. l'abbé Delaunay, il y creusa une tranchée ; dans un sol profondément remanié et qui avait chassé sur une pente rapide, divers débris hétérogènes furent recueillis : une grande portion de lame de poignard néolithique très bien retouchée, en silex gris, d'assez nombreux tessons de poterie grossière de la même époque, avec quelques débris humains fort détériorés, restes probables d'une petite cavité funéraire ; avec ces restes, quelques menus éclats de silex à aspect magdaléniens, et divers os cassés, parmi lesquels des os et dents de renne. Là se seraient arrêtées les investigations, sans une heureuse inspiration de M. l'abbé Delaunay, qui, en dépit du scepticisme de ses compagnons, alla donner des coups de pioche sous la voûte d'un petit abri placé quelques mètres en amont. A peine avait-il creusé que, déjà, les os cassés et les silex taillés apparaissaient nombreux. On poursuivit ce sondage, qui permit de recueillir plusieurs débris solutréens et des instruments en bois de renne.

paléolithique des Roches, à Pouligny-Saint-Pierre (Indre), in *L'Homme préhistorique*. Septembre 1905.

M. Delaunay prévint gracieusement M. l'abbé Breuil, et l'invita à venir fouiller le gisement qu'il venait de découvrir ; grâce à l'entremise de M. J. Clément, les autorisations nécessaires furent données après bien des difficultés soulevées par des préoccupations et des influences étrangères à la science : on envoya même des ouvriers bouleverser le gisement, la veille du jour que, conformément à nos engagements, nous avions désigné d'avance au propriétaire comme celui où les fouilles recommenceraient. L'auteur de cet acte de vandalisme n'ayant pas dirigé effectivement « ce travail », les ouvriers, peu fixés sur ce qu'il leur fallait recueillir, et où il le leur fallait chercher, ne firent guère d'autre mal que de vider la tranchée creusée par le premier sondage ; à peine commencèrent-ils à entamer un terrain vierge ; toutefois, c'est dans leurs déblais que nous avons recueilli séparément les deux moitiés, fraîchement brisées, d'une belle pendeloque en ivoire. Pour une fois, la loi du moindre effort a servi l'archéologie.

Les fouilles, faites avec des fonds provenant d'une subvention accordée à M. B. par l'Association Française, ont été terminées en six jours de travail, répartis sur deux périodes d'exploration[1] ; grâce à la généreuse hospitalité largement accordée à M. Breuil par les parents de son jeune collaborateur, qui mirent à sa disposition leurs ouvriers et leurs chevaux, grâce aussi au concours dévoué de M. Saintié et de M. le Dr Guillonnet, cette fouille put être menée rapidement à son terme, et ce n'est que justice que M. B. leur en témoigne une bien vive reconnaissance.

1. Octobre et décembre 1904.

Après avoir terminé l'étude de tous les objets récoltés, ils furent répartis en plusieurs lots; l'un d'eux, contenant les meilleurs échantillons de tous les types et une série systématique de chaque forme, avec une collection des échantillons minéraux et de la faune, a été déposé par les fouilleurs au Musée de la ville de Bourges, en leurs noms et en celui du propriétaire. Le reste a été laissé à la disposition des personnes qui avaient contribué à la découverte.

II

DISPOSITION DES LIEUX, STRATIGRAPHIE

L'Anglin, entre Prissac et Bélâbre, coule dans une vallée dont les versants présentent rarement des falaises abruptes : presque partout elles ont eu le temps de se façonner en talus ; toutefois, sous le village de Monthaud, commune de Chalais, sur la rive droite de l'Anglin et au voisinage immédiat de la convexité d'un de ses méandres, les strates du calcaire bajocien se sont faiblement cintrées en un pli anticlinal, très visible dans la coupe naturelle de l'à-pic; sous ce cintre, des couches plus marneuses, ou des parties fissurées se sont laissées attaquer et désagréger, et un abri, orienté au sud, s'y est formé petit à petit; il mesure une profondeur maximum de 7 mètres vers le centre, sur 13 mètres de largeur et 3 m. 40 de hauteur. (Fig. 1.) L'orientation au sud, le voisinage d'une source, d'une petite grotte, de la rivière, tout prédestinait ce modeste abri à une occupation humaine : celle-ci s'est en effet produite à différentes époques.

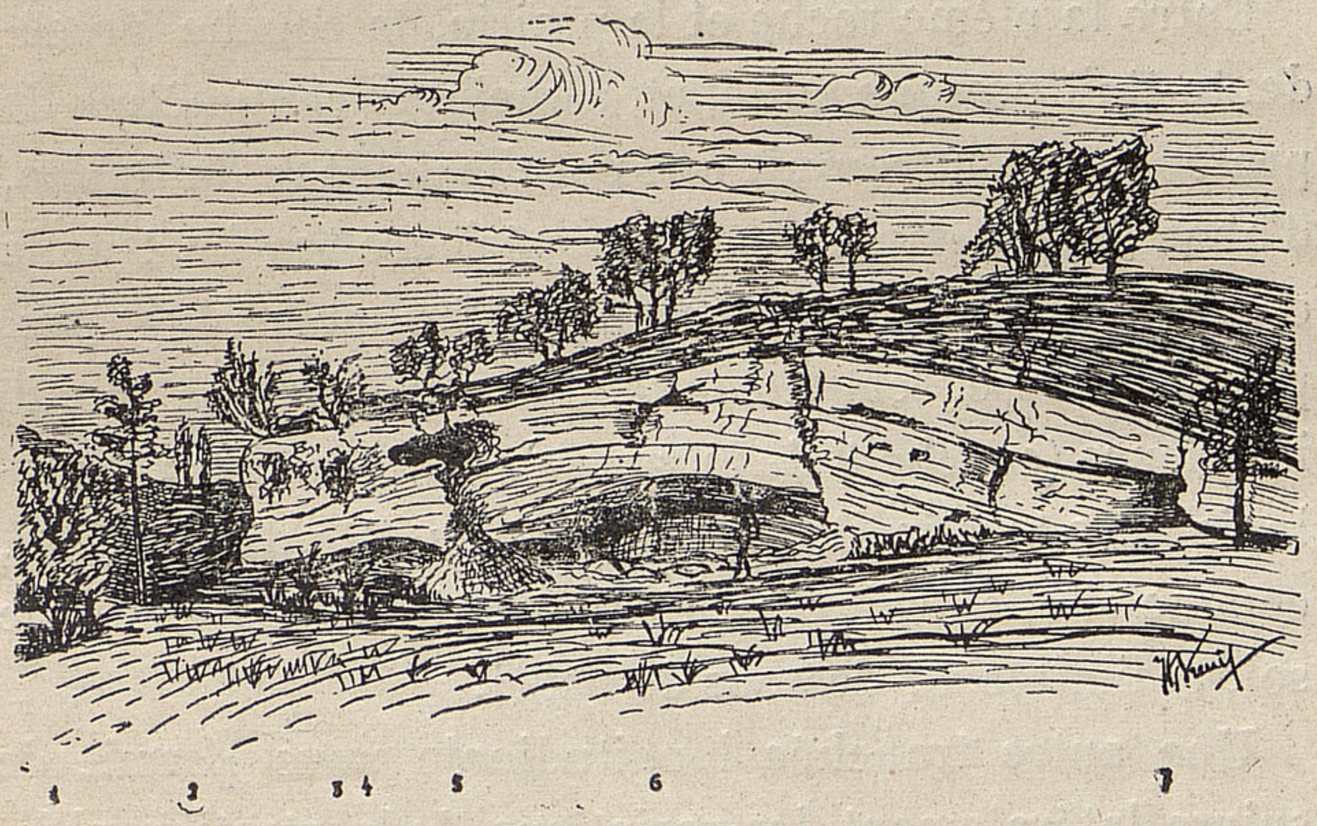

Fig. 1. — Vue de l'abri de Monthaud.
1. rivière de l'Anglin ; 2. ravin ; 3. abri surbaissé ; 4. source ; 5. grotte ; 6. abri solutréen ; 7. anfractuosité.

Nous avons d'abord creusé une tranchée perpendiculaire au fond de l'abri, au centre de celui-ci. En avant, au voisinage de la prairie, le sol naturel, argilo-calcaire de couleur jaune, mêlé de fragments rocheux et de rognons de mauvais silex, a été rencontré à 0 m. 90 ; à 3 m. 50 environ de la muraille, un gros bloc calcaire reposait sur lui ; aussitôt après, le sol remontait rapidement et le plancher rocheux n'était plus recouvert que par quelques feuillets de cette formation détritique, et par quelques centimètres de poussières modernes et de débris végétaux. Entre le mur et la grosse roche, aucun reste quaternaire ; toute l'assise composée de cendres de bois contenait des débris modernes : tessons de poteries néolithiques, gauloises, romaines, grandes tuiles à rebords de cette dernière époque, percées d'un trou pour servir de poids de filet, pierre à aiguiser, débris de fer.

Entre la même roche et la prairie, la couche précédente était presque nulle, et, à quelques centimètres de profondeur, on trouvait une couche de l'âge du Renne, d'abord noire dans sa partie supérieure (cache 4 de la coupe), et mêlée de menues pierrailles, puis rougeâtre, plus argileuse, empâtée de blocaux, dans sa moitié inférieure (couche 3 de la coupe). Cette assise archéologique se terminait brusquement du côté de la prairie, comme si elle avait comblé une cavité creusée dans le sol, et limitée au-dessous de l'abri.

Une autre tranchée longitudinale nous permit de suivre latéralement les variations de la stratigraphie. (Fig. 2.)

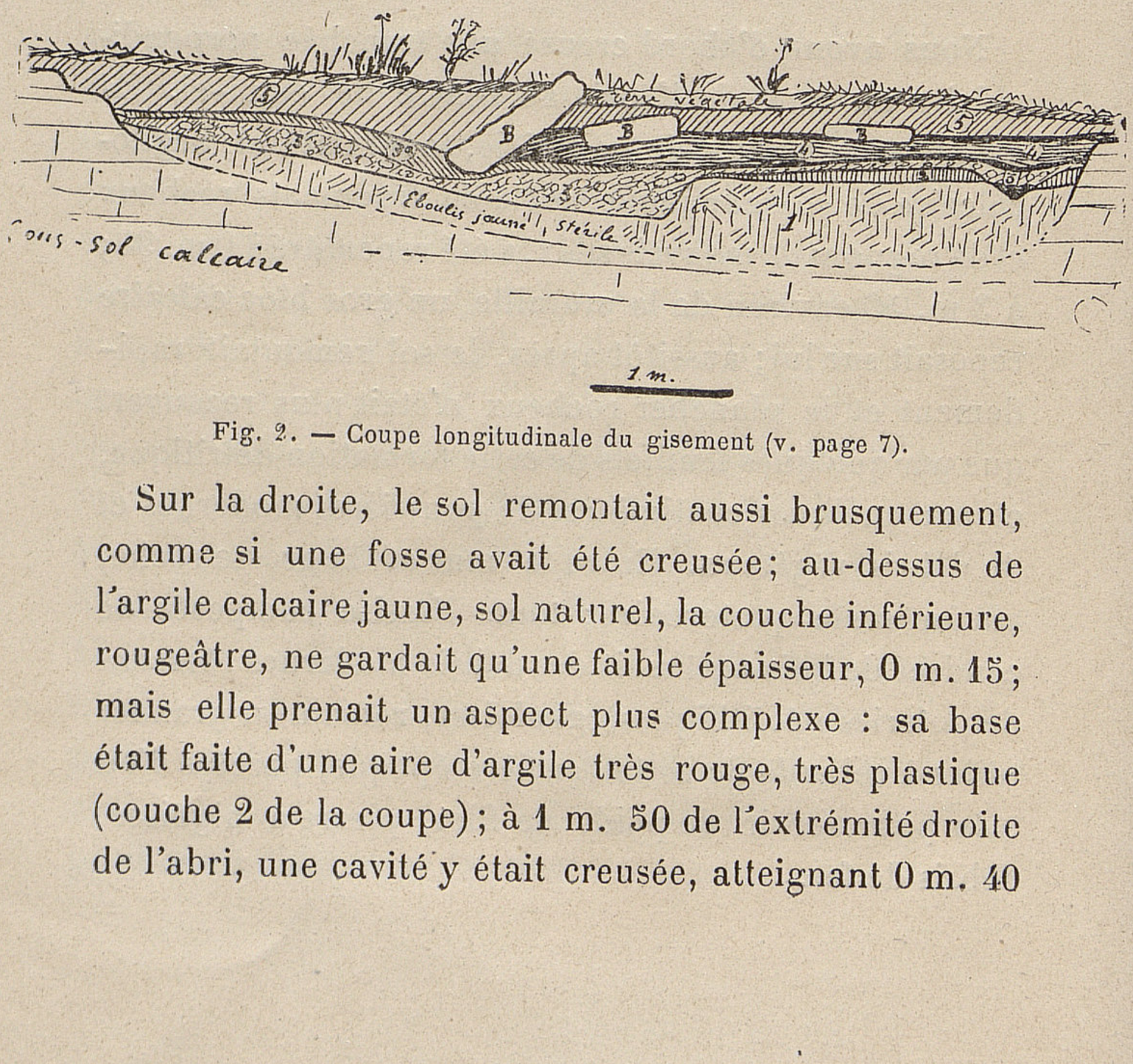

Fig. 2. — Coupe longitudinale du gisement (v. page 7).

Sur la droite, le sol remontait aussi brusquement, comme si une fosse avait été creusée; au-dessus de l'argile calcaire jaune, sol naturel, la couche inférieure, rougeâtre, ne gardait qu'une faible épaisseur, 0 m. 15; mais elle prenait un aspect plus complexe : sa base était faite d'une aire d'argile très rouge, très plastique (couche 2 de la coupe); à 1 m. 50 de l'extrémité droite de l'abri, une cavité y était creusée, atteignant 0 m. 40

au-dessous du sol, comblée en partie de matières calcinées, noires, et recouverte par la couche rouge, dont l'épaisseur se relevait un peu; aussitôt après, le sol rocheux formant un degré, le sol argilo-calcaire, ainsi que la couche argileuse rouge et l'assise archéologique rougeâtre venaient s'y heurter.

Mais la partie supérieure de la couche archéologique, colorée en noir, et qui, dans toute la partie droite de l'abri, recouvrait la première d'une couche de 0 m. 20 d'épaisseur environ, continuait de s'étendre au-delà de ce degré (en prolongement de la droite de la coupe), se réduisant d'abord à 0 m. 10, puis à 0 m. 05 d'épaisseur, puis à une simple veinule; elle s'étendait ainsi un peu sur la plate-forme qui occupe toute la partie profonde de l'abri, et où le sol rocheux apparaît bientôt sur de larges surfaces.

Dans la moitié gauche de l'abri, le sol naturel ne remonte que lentement; vers 5 mètres, il y avait encore 0 m. 40 de remplissage, mais les couches de l'âge du Fer prenaient, au fur et à mesure qu'on s'approche de ce point, une importance de plus en plus grande, tandis que la couche archéologique, représentée seulement par l'assise rougeâtre, diminuait beaucoup d'importance, en se veinant, dans sa partie supérieure, de strates contenant une grande quantité d'ocre et de sanguine (3ª de la coupe).

En résumé, la stratigraphie nous a donné, de bas en haut :

1° Sol naturel calcaire;

2° Eboulis jaune argilo-calcaire, compact et stérile (4 de la coupe);

3° Mince couche argileuse rouge, stérile (2 de la coupe, partie droite);

4° Assise archéologique quaternaire se divisant, au point de vue physique, en :

a) Terre rougeâtre à blocaux (3 de la coupe), riche en débris osseux, chargée de sanguine à gauche (3ª), remplissant une sorte de fosse au centre, s'atrophiant à droite. Silex solutréens, pendeloque d'ivoire, os travaillés.

b) Terre noirâtre à petites pierrailles, développée au centre et à droite de l'abri (4 de la coupe), ne s'étendant pas à gauche; mêmes caractères archéologiques que la couche précédente, sauf un fragment possible de pointe à cran et une espèce de harpon (?). Sur elle de nombreux blocs s'étaient abattus du surplomb (B, B, de la coupe);

5° Cendres de l'âge du Fer, et peut-être néolithique en partie (5 de la coupe);

6° Terreau moderne.

III

FAUNE

Nous avons recueilli tous les ossements déterminables. Les déterminations délicates ont été faites par M. Harlé, dont la complaisance et la compétence sont connues de tous. J'ai moi-même étudié les débris moins difficiles à identifier. Enfin j'ai confié les quelques débris d'os d'oiseaux à sir E. T. Newton, de Londres.

Par ordre d'importance, il faut noter :

Le Renne. — 6 individus au moins d'après les dents récoltées, représentés par une portion de mâchoire inférieure, 12 prémolaires et 2 molaires supérieures, 28 molaires inférieures, 6 bases de bois tombés, 3 adhérentes au crâne, 10 parties inférieures de canon, 7 astragales, 1 calcaneum, 22 phalanges, dont 6 des pattes antérieures. Quelques autres menus débris d'os longs, de côtes, de vertèbres.

Le Cheval. — 3 individus au moins: 20 incisives, 34 molaires supérieures, 32 molaires inférieures, une extrémité inférieure de canon et deux autres portions, 4 os du tarse et carpe, 3 stylets, un calcaneum, 3 phalanges.

Le Bœuf.— 2 individus au moins: une incisive percée pour servir de pendeloque, une molaire inférieure de lait, un fragment d'une autre molaire inférieure.

Les autres espèces ne sont représentées que par quelques os.

Chamois. — Deux bases de cornes. Ces seuls fragments donnent à penser qu'il s'agit de trophées de chasse rapportés avec ou sans la peau, mais que l'animal n'a pas été mangé là.

Loup. — Mâchoire inférieure ; extrémité de 5^{e} métatarsien et première phalange (HARLÉ).

Renard commun. — Un calcaneum (HARLÉ).

Canis lagopus (renard polaire). — Une grande portion de mandibule et un 5^{e} métacarpien (HARLÉ).

Je ferai encore observer que les débris de ces trois animaux sont de ceux qui restent facilement attachés à une peau préparée, et n'indiquent pas nécessairement qu'on les ait mangés ici.

Il faut encore signaler divers ossements de rongeurs; les uns, *arvicolides* sans intérêt, les autres, appartenant à un gros spermophile[1] (mandibule, plusieurs humerus, radius, femurs, tibias, deux bassins), qui indiquent que le climat des steppes s'est étendu en Berry à un moment de la fin du quaternaire. Ces rongeurs, ayant pu pénétrer en terrier dans le sol, peuvent être considérés comme peut-être un peu plus récents que le gisement lui-même.

Enfin sir Newton a bien voulu m'adresser la note suivante concernant les oiseaux, dont nous le remercions très vivement.

« Beaucoup de ces débris sont trop fragmentaires pour être déterminés, mais plusieurs peuvent être reconnus avec plus ou moins de certitude ; ils ne présentent, d'ailleurs, aucun intérêt spécial ; ce sont les suivants :

Oie. — Plusieurs os d'une petite oie, probablement l'oie à front blanc : *Anser albifrons*.

Canard. — Deux os correspondant aux mêmes chez

1. M. Harlé me le désigne ainsi : « *Spermophilus rufescens* ou espèce voisine; c'est-à-dire grande espèce du quaternaire d'Europe et des steppes russes actuelles, de taille bien supérieure au *Spermophilus citillus*, qui vit encore en Allemagne ».
La machoire de Renard bleu et les principaux débris de Spermophile ont été déposés dans l'importante collection d'ossements quaternaires de M. Harlé.

le canard sauvage, *Anas boschas*, mais qu'on ne peut identifier quant à l'espèce.

Oiseau de proïe. — Une phalange unguénale appartenant évidemment à un grand oiseau de proie de la dimension du *Grand-Duc*, ou même plus grand ; le genre en reste incertain.

Poulet. — Un tibia appartient au poulet domestique, et est probablement d'introduction très moderne. »

IV

MOBILIER EN PIERRE

Un certain nombre de fragments de diverses roches, recueillis par les Troglodytes dans le voisinage, ont été découverts sous l'abri de Monthaud : galets de schiste et de quartz, utilisés de diverses manières ou équarris ; plusieurs portions de grès noirâtre de Brenne, très friable, dont un est façonné en une petite meule à peu près cubique ; toute une collection de roches ferrugineuses ou manganésifères, généralement trop dures pour avoir pu être utilisées à faire de la couleur, à l'exception de divers échantillons d'ocre rouge, dont un grand morceau très fortement raclé sur toute la surface, et un autre, d'ocre jaune. Les chasseurs de rennes ont aussi rapporté une portion de grande géode quartzeuse ; avec un fragment plus réduit d'une belle géode calcédonieuse aux teintes ambrées et opalines, ils ont façonné une sorte de gros chaton arrondi dont le pourtour est régularisé par des écrasements et

de discrétes retouches (fig. 3, n° 2). Sans doute cet objet, serti dans quelque pièce de bois ou de cuir, et fixé avec de la résine, devait être d'un assez bon effet.

Il y a aussi deux portions de jaspe d'un rouge ver-

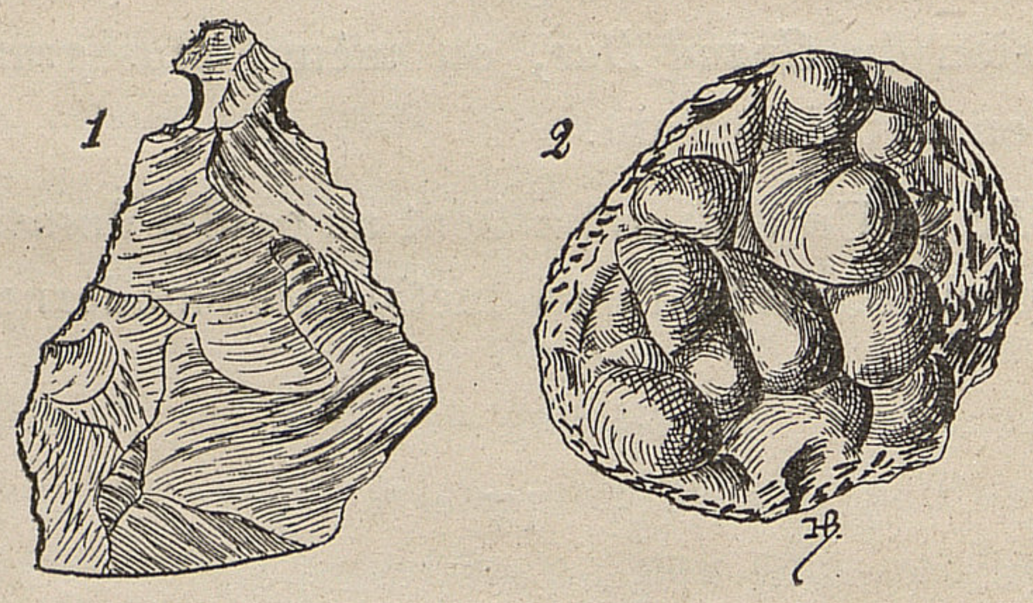

Fig. 3. — Pierres ornementales, jaspe rouge et calcédoine aux deux tiers de grandeur réelle.

millon éclatant, qui devaient être utilisées comme « pierreries » et suspendues en manière de pendeloques ; l'une d'elles, rétrécie accidentellement en son milieu, pouvait y recevoir un lien, et deux petites encoches symétriques, ménagées dans l'autre (fig. 3. n° 1), dénotent le mode de suspension qui y était appliqué.

Tous les autres objets de pierre sont en silex. Au point de vue de la matière, on peut constater principalement l'usage d'un beau silex jaune roux, allant de la couleur cire à la couleur acajou, ou passant parfois au jaspe ; ensuite viennent, mais en quantité très limitée, le jaspe jaune roux, à structure assez souvent oolithique, l'agate translucide à inclusions arborescentes souvent très remarquables, un silex très noir, et de menus fragments calcédonieux.

La plupart de ces roches se trouvent dans la région,

soit en place, soit en connexion avec des terrains sidérolithiques, ou même dans les régions crétacées qui ne sont pas encore bien loin vers le nord.

L'examen des formes d'instruments a porté sur environ 1000 objets récoltés [1].

Pointes solutréennes. — Nous avons recueilli 79 *feuilles de laurier*, la plupart fragmentées, et qui se décomposent, au point de vue de la matière, en 4 fragments

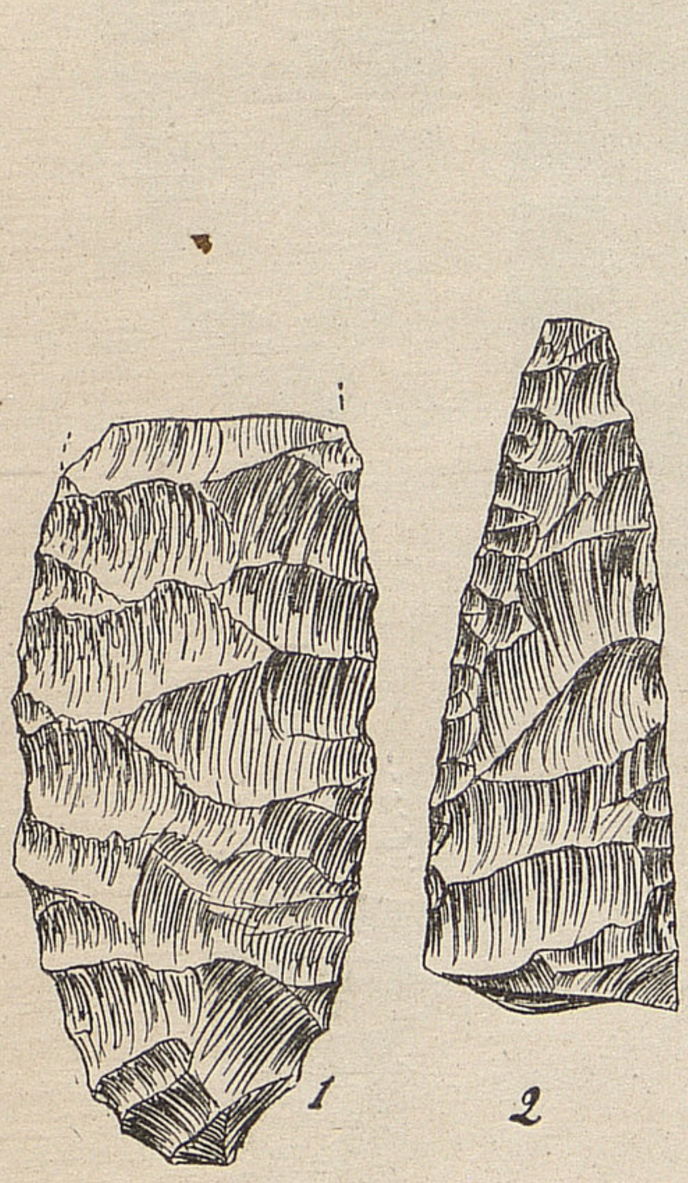

Fig. 4 (grandeur réelle).

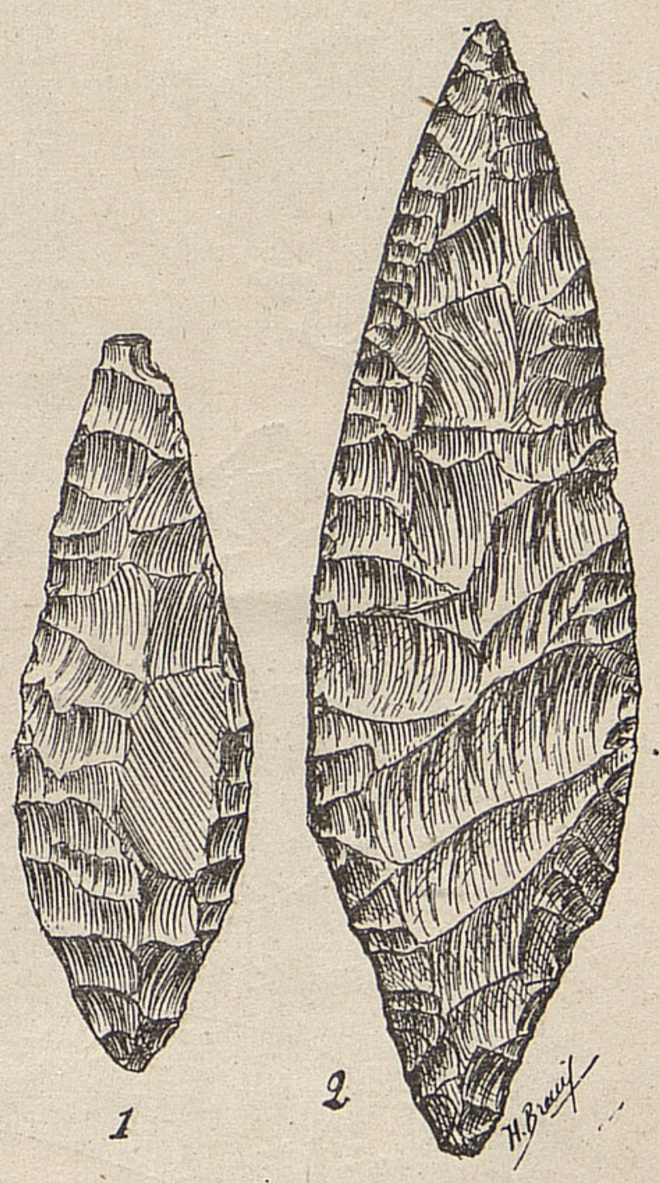

Fig. 5 (grandeur réelle).

de silex translucide (fig. 4, n° 2) : une entière (fig. 5, n° 2) et 4 fragments en agate arborisée ; 2 fragments et une ébauche peu avancée en silex noir ; une presque

1. Nous n'avons compté que par approximation les débris de qualité inférieure.

entière en silex calcédonieux (fig. 4, n° 1); 16 en jaspe jaune roux, dont une grande entière (fig. 6, n° 2), une

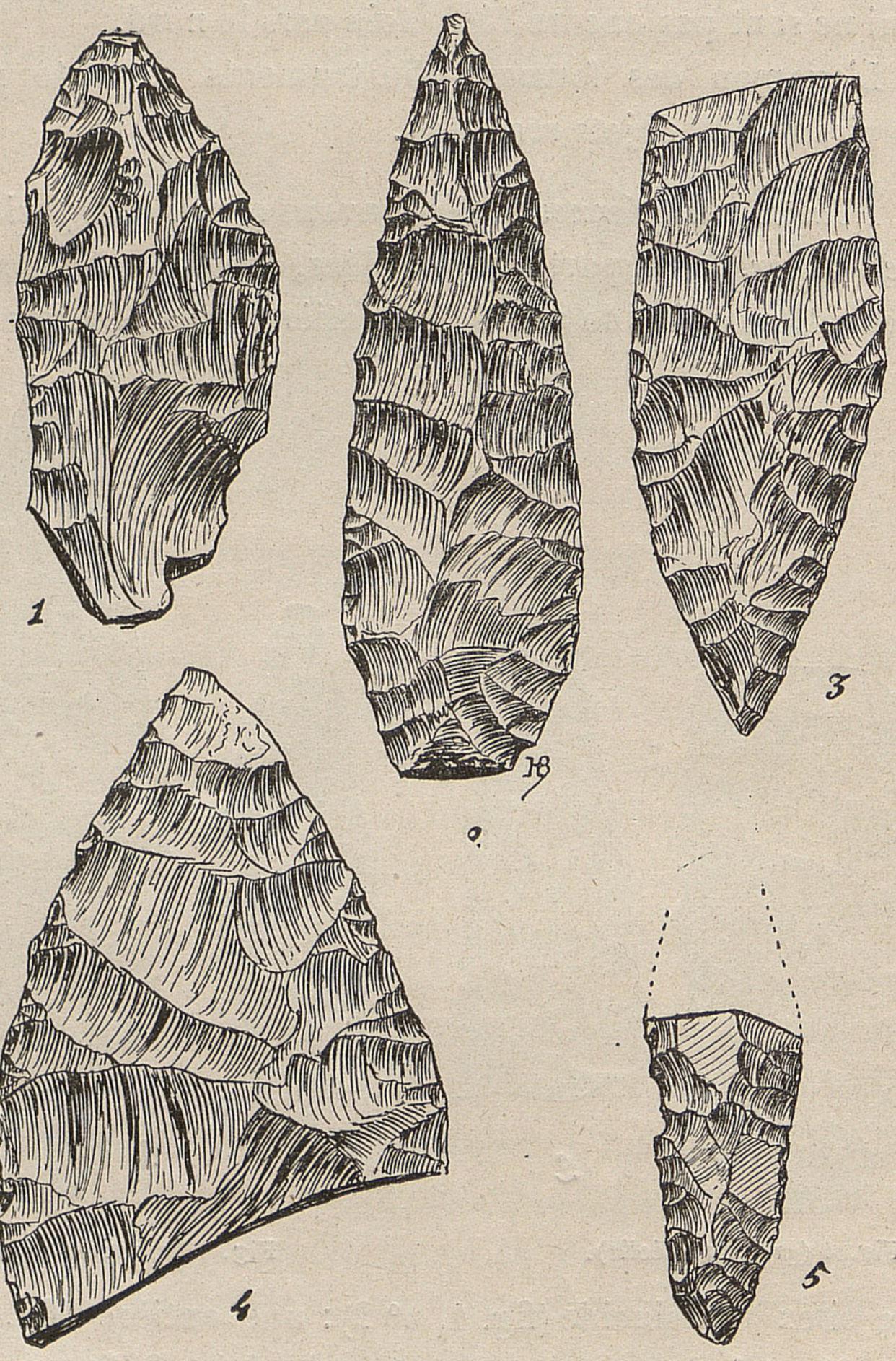

Fig. 6.
Objets aux deux tiers de grandeur réelle, sauf 5, qui n'est pas réduit.

petite (fig. 5, n° 1) et une autre asymétrique (fig. 6, n° 1) complète; enfin 50 fragments en silex blond plus

ou moins foncé, dont un quartier d'une très grande pièce fort bien travaillée, et d'autres très beaux débris (fig. 6, nos 3 et 4).

Parmi les pièces précédentes, outre les variations déjà indiquées ou que les dessins font ressortir, il faut remarquer une autre pièce asymétrique et une base de pointe en silex translucide dont le pédoncule est plus marqué que dans l'objet figuré (fig. 5, n° 2), pièce admirable dont les couleurs diaphanes rouge et blond pâle, sillonnées par des ramifications arborescentes noires, rappellent absolument de l'écaille.

Malgré le grand nombre des fragments, que nous avons *tous* recueillis, et dont nous possédions la totalité, il nous a été impossible d'en raccorder un seul ; tous ces débris proviennent donc de différentes pièces ; ils appartiennent plus souvent à la moitié basilaire qu'à la pointe. Le très petit nombre des ébauches est aussi remarquable. Un certain nombre de débris sont intéressants parce qu'ils montrent comment on procédait pour retailler une pointe cassée : on enlevait une partie des arêtes vives, de manière à produire, sur la longueur enlevée, un méplat analogue à celui obtenu dans l'exécution d'un burin, ensuite on retaillait ce bord par des pressions opérées sur ce méplat. J'ai observé le même processus dans tous les mobiliers solutréens.

Les feuilles de laurier provenaient de toute l'épaisseur du gisement ; j'en ai trouvé moi-même en place à tous les niveaux ; je puis cependant indiquer que les objets fig. 5, n° 2 ; fig. 4, n° 1 ; fig. 6, n° 2, proviennent de l'assise supérieure noirâtre, tandis que ceux figurés

fig. 5, n° 1 ; fig. 4, n° 2 ; fig. 6, n^os 1, 2, 4 viennent de l'assise inférieure rougeâtre.

Pointes à cran et à soie. — Il est plus important de remarquer que le fragment (fig. 6, n° 5) qui n'est retaillé que sur une face, et peut être une base de pointe à cran peu marqué, provient de la couche supérieure noirâtre, ainsi qu'une pointe à soie, dont la retouche n'a rien de solutréen (fig. 7, n° 1).

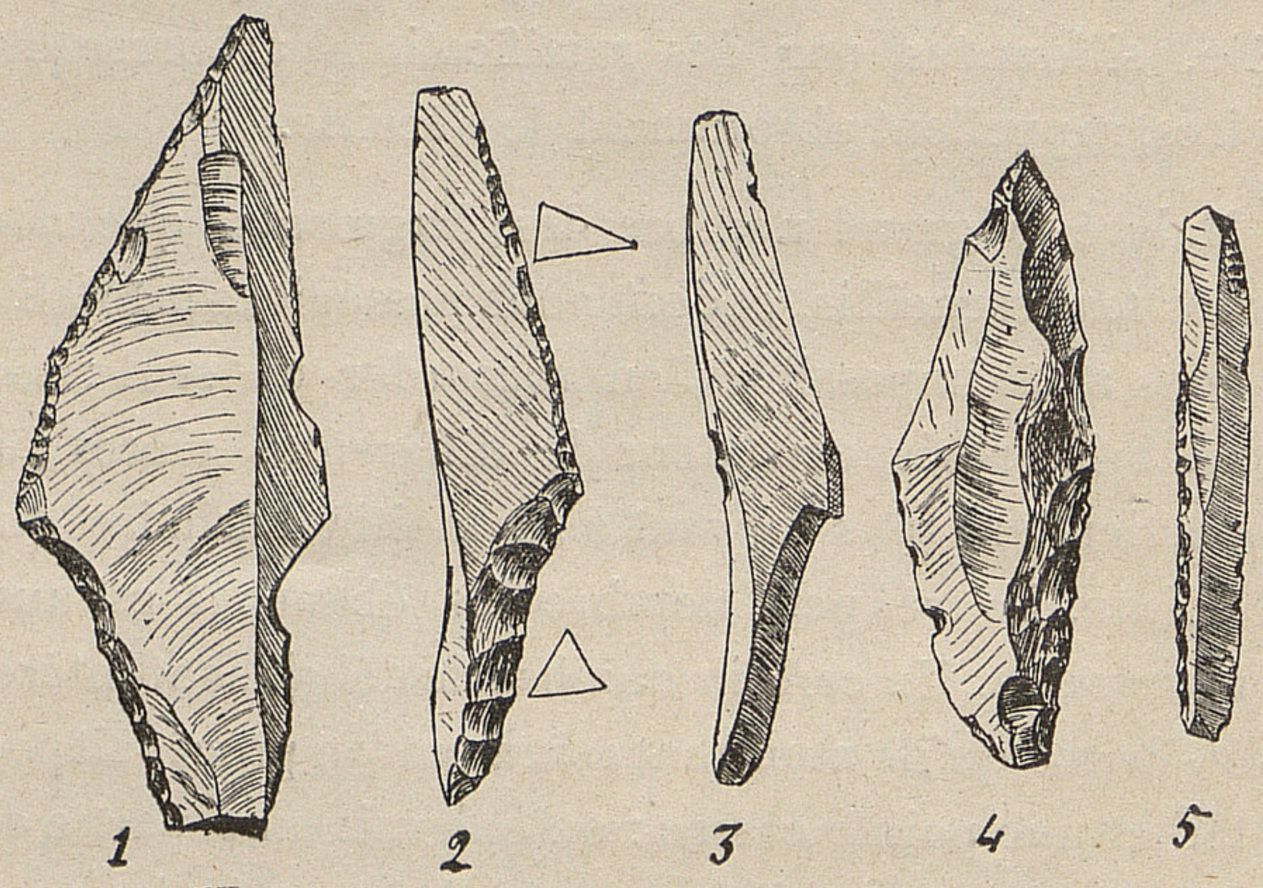

Fig. 7. — Objets réduits d'un tiers.

Lamelles retouchées. — La même observation s'applique à une bonne partie des petits instruments en silex que nous distinguerons en lamelles à queue, obtenue par retouche ou par ablation brutale d'une partie de l'arête dorsale plus élevée que l'objet n'est large (fig. 7, n^os 2, 3), en lamelles à bords parallèles et un tranchant abattu (fig. 7, n° 5), et en lames de canif à bords plus ou moins arqués et un tranchant abattu (fig. 7, n° 4). Ces

trois séries sont ici représentées par 4 objets de la dernière catégorie (2 à bord retouché rectiligne, 2 à bord retouché convexe, l'autre bord suivant généralement une destinée inverse), 12 de la précédente, et seulement 2 de la première, tous deux de la couche supérieure.

Lames sans retouches. — Comme dans tous les gisements du même âge, c'est la grande masse des objets recueillis. J'en ai compté, mises de côté celles de qualité inférieure, évaluées à environ 300, *109* de dimension grande et moyenne (82 en silex blond, 11 en silex noir, 6 en jaspe jaune, 3 en jaspe irisé, 7 en agate arborisée, 1 en calcédoine, 2 en roche ferrugineuse, auxquelles il faut ajouter 76 lamelles sans retouche, dont 3 en jaspe jaune, 2 en silex noir, le reste en silex blond. A cette série, composée uniquement de lames à dos rectiligne, il faut ajouter les lames dont le dos présente les traces de la préparation du nucleus, et est ainsi retouché ; il y en a 62, grandes et moyennes, presque pas de petites ; 3 sont en silex noir, dont une très belle, anciennement brisée en plusieurs fragments, et dont un petit morceau manque encore ; 3 autres sont en jaspe.

Lames retouchées. — 21 petites lames, et 8 moyennes présentent, pour toute retouche, des *encoches basilaires,* souvent très faibles, qui paraissent en connexion avec une ligature qui s'y insérait, et dont la pression sur des bords délicats a pu, en certains cas, suffire à réaliser l'écaillure que nous signalons (fig. 9, n^{os} 1, 3) ; elle

se reproduit, sauf sur 4 échantillons de moyenne dimension, des deux côtés de la lame.

13 lames paraissent avoir servi de scies, sans retouches bien déterminées ; 2 autres, dont une en agate arborisée, sont bien plus soignées.

15 autres lames sont diversement retouchées sans forme typique, parmi lesquelles 3 en agate arborisée sont très retouchées à la manière solutréenne.

Certaines lames ont l'extrémité appointée par diverses retouches : limitée à un côté de la pointe qui reste médiane dans 10 exemplaires (8 fois la retouche est à gauche, 2 fois à droite), cette retouche gagne tout le

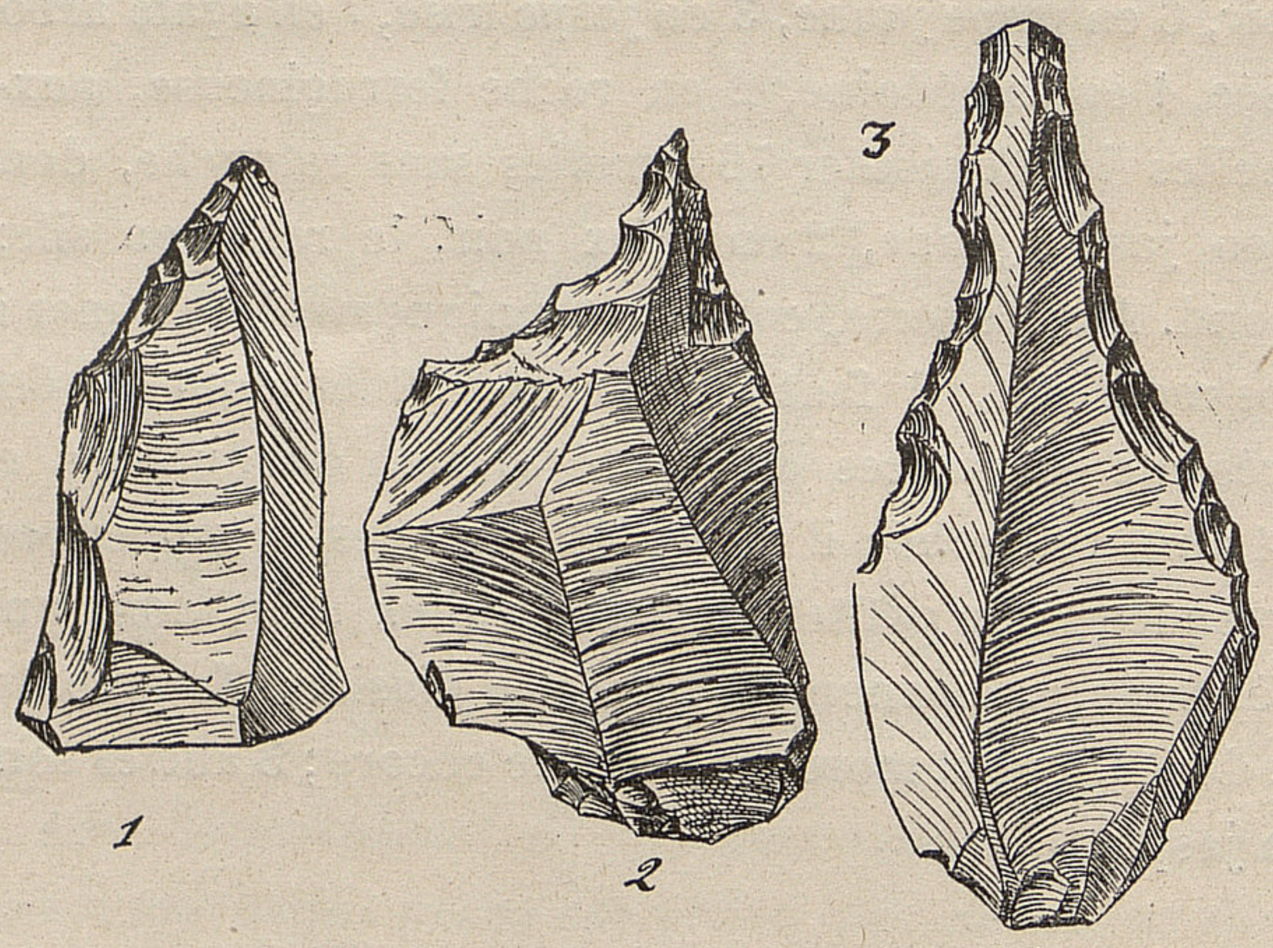

Fig. 8. — Objets réduits d'un tiers.

bord gauche dans 5 autres (fig. 8, n° 1) ; sur 8 lames à extrémité fortement déviée à droite, elle est transformée en bec par une retouche située, tantôt d'un côté, à l'extrémité du bec, tantôt à l'intérieur. Enfin sur 4 échantillons, l'extrémité est tronquée obliquement par

des retouches rectilignes presque perpendiculaires au plan d'éclatement ; la pointe latérale obtuse qui subsiste ainsi est toujours à gauche (fig. 10, nos 3, 4).

Perçoirs. — 5 lames sont terminées en perçoir, c'est-à-dire en pointe étroite et acérée ; une seule fois la retouche porte sur les deux côtés de la pointe (fig. 8, n° 3) ; d'ordinaire, elle n'a lieu que d'un seul (le droit).

5 autres perçoirs sont faits dans des éclats fort épais (fig. 8, n° 2) ; 4 autres proviennent de l'utilisation d'un des angles ou des deux angles résultant de la fracture transversale d'une lame ou d'un éclat ; deux autres sont faits par adaptation d'un éclat assez large ; celui que nous figurons (fig. 9, n° 2) a deux perçoirs séparés par une encoche, et une sorte de racloir a été réalisé sur le bord droit de l'éclat.

Grattoirs. — Il y en a *38* simples sur l'extrémité de lames plus ou moins allongées ; parmi eux, 13 seulement ont les bords latéraux diversement retouchés, exceptionnellement à la manière solutréenne (fig. 9, n° 4) ; 5 d'entre eux sont en agate arborisée ; 26 sont façonnés en arc de cercle régulier, et du type banal (1 en silex noir et 1 en agate arborisé) ; pour 2, la courbe devient ellipsoïdale, presque en arc brisé, et pour 2 autres, au cintre est adjoint, du côté droit, une légère encoche sur le bord latéral qui y détermine un bec.

Les *grattoirs doubles* sont peu nombreux : 4 sur extrémités de lames allongées ; 3 larges et courts qui passeraient volontiers aux grattoirs ronds (fig. 9, n° 6) ; l'échantillon que nous figurons est fortement usagé : de

grandes esquilles se sont détachées d'une de ses extrémités, et ont emporté une bonne partie de sa face inférieure : c'est l'esquillage si bien reconnu par mes amis, les abbés Bardon et Bouyssonie, au gisement du Bonitou, près Brive (Corrèze), où il affecte des centaines de pièces : il ne s'en est trouvé, outre celle dont nous parlons, que sur 13 autres dans tout notre gisement.

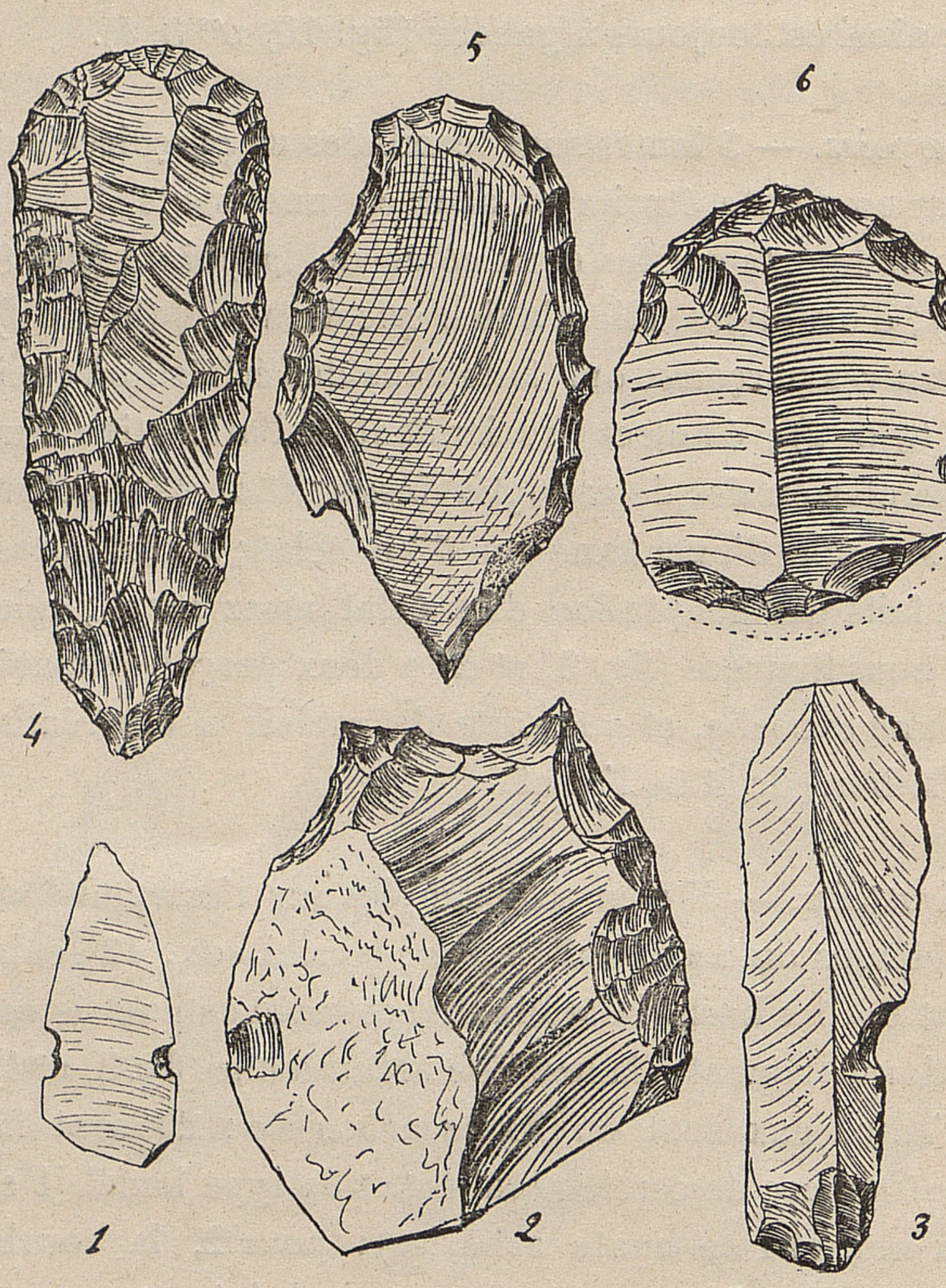

Fig. 9.

Les grattoirs-burins communs, sur lame ordinaire, et à burin formé par l'intersection de deux plans, sont au nombre de 6; mais il faut ajouter 2 échantillons ramassés, tenant du « rabot » d'un côté, terminés par un épais burin en angle dièdre de l'autre, et un autre type spécial (fig. 9, n° 5). Il y a aussi 2 grattoirs-perçoirs sur lame.

Divers grattoirs sont façonnés sur des éclats de forme variée; ils ne présentent pas beaucoup d'importance typologique; ce sont: 3 grattoirs ovoïdes subtriangulaires; un minuscule et très épais petit grattoir rond; 7 grattoirs épais, ovoïdes, et les débris de 7 autres, enfin 7 très irréguliers, tenant du nucleus et du rabot, plus ou moins circulaires et carrés; ils sont tout à fait différents des grattoirs *présolutréens* carénés, en dos d'âne, du type de Tarté et de Cro-Magnon; ces derniers manquent ici complètement.

Burins. — Ces instruments sont pratiqués généralement à l'extrémité d'une lame; il y en a une quinzaine, assez courts, mal caractérisés; 13 autres sont faits sur l'angle d'une lame cassée en travers, et dont un des tranchants latéraux a été enlevé par un seul coup, suivant un plan parallèle à l'axe de la pièce.

Si ces deux séries sont de peu d'utilité pour caractériser un gisement — car ce sont des instruments d'*usage* ou de *fortune*, selon l'expression commune — il n'en est pas de même des deux suivants: la première est représentée par 42 burins sur extrémité de lame et 3 sur éclats épais et grossiers; l'arête vive qui caractérise le burin est généralement placée de côté, en pro-

longement d'un tranchant enlevé d'un seul coup, « le coup du burin » ; l'autre bord est intact, mais l'extrémité de la lame est sectionnée obliquement par des retouches perpendiculaires au plan d'éclatement ; généralement, cette retouche est à gauche, et le burin est à droite ; en effet, pour 37 burins sur extrémité de lame et 1 sur gros éclat épais qui sont ainsi conformés, il n'y en a que 6, dont deux très massifs, qui présentent la retouche à droite et le burin à gauche. Ce type, signalé par mes amis Bardon et Bouyssonie dans divers gisements de la région de Brive, y est souvent représenté par des variétés de dimensions bien plus réduites qu'ici (Noailles). Les figures 10, nos 1 et 2, représentent le

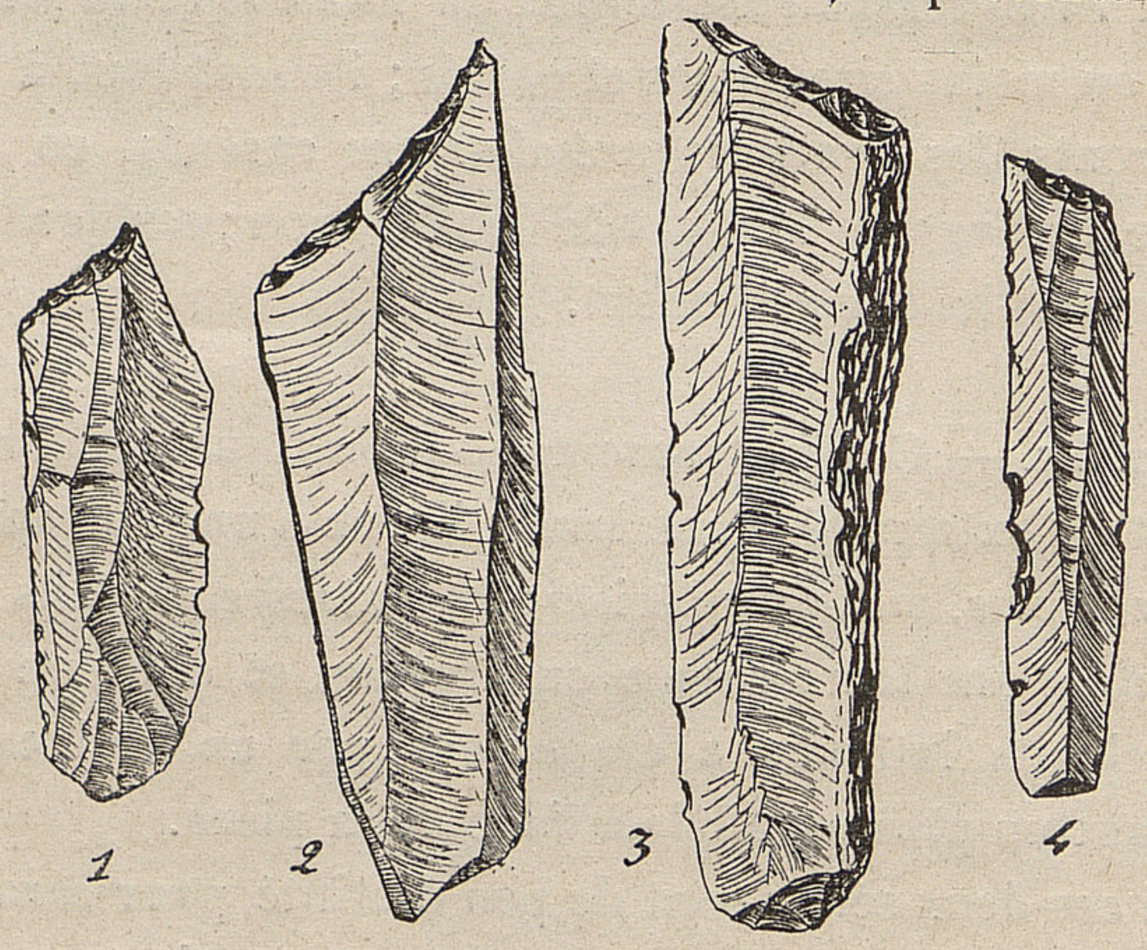

Fig. 10. — Objets réduits d'un tiers.

plus petit de la série, et un autre qui est double ; un burin du même genre, mais moins net, se voit associé à un grattoir (fig. 9, n° 5). Nous désignerons désormais ce type sous le nom de burin latéral à retouche oblique ou transversale, suivant les cas.

Au contraire, nous désignerons le burin obtenu par l'intersection des deux plans d'ablation des tranchants latéraux, sous le nom de burin ordinaire ; c'est, en effet, le burin le plus connu ; il est ici représenté par 23 exemplaires sur bout de lame, dont 12 seulement de type très fin, non compris un autre sur éclat massif.

Encoches. — Ces objets n'ont d'intérêt ici que comme étude des outils d'usage, ils ne se présentent pas avec des types uniformes et typiques ; une dizaine de coches, généralement simples, quelquefois géminées, se trouvent pratiquées sur le bord, et plus souvent à l'extrémité d'éclats divers, mais elles sont plutôt découpées que produites par une vraie retouche.

Au contraire, 2 lames et 3 éclats présentent une coche large et peu profonde, sorte de racloir en creux,

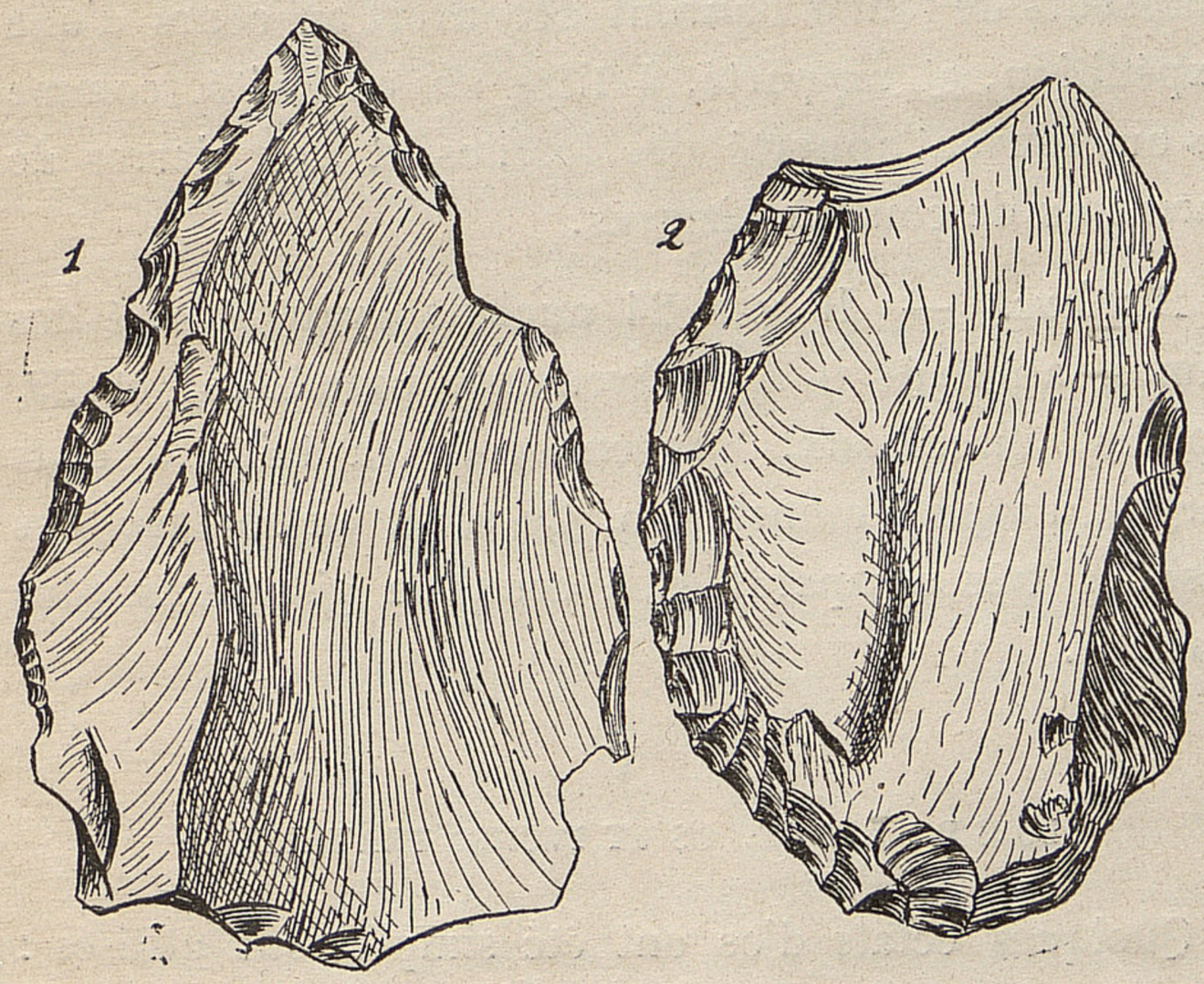

Fig. 11.

qui n'est pas à confondre avec les lames « étranglées » et les diverses coches si caractéristiques du présolutréen.

Silex à aspect monstérien. — Ce sont 54 larges éclats, sans retouches, rappelant quelquefois les éclats Levallois; 30 autres éclats diversement adaptés par quelques sommaires retouches; 6 pointes pseudomonstériennes typiques (fig. 11, n° 1) et 4 autres moins nettes, et 5 racloirs bien formés (fig. 11, n° 2). Ces objets sont bien contemporains du reste du gisement.

Silex Acheuléen amygdaloïde. — Un instrument amygdaloïde de forme ovale courte a, en effet, été rencontré dans l'assise inférieure rougeâtre; son aspect très luisant, lustré, ses angles mousses, indiquent son séjour dans un milieu différent, l'argile sableux et ferrugineux des plateaux environnants; probablement les chasseurs de renne l'auront découvert au cours d'une expédition, et rapporté, à titre de curiosité, comme ils ont souvent apporté des fossiles et des pierres de forme ou de couleur bizarres.

Nucleus. — Il y a 24 nucleus ayant donné des lames, allongés et à enlèvements parallèles, et 29, aplatis, discoïdaux, provenant de la taille d'éclats larges, à aspect monstérien. Ce sont, en somme, des disques très comparables à ceux de gisements plus anciens.

V

BOIS DE RENNE, OS ET IVOIRE TRAVAILLÉS

Quelques éclats d'os ont été simplement utilisés : l'un d'eux est usé en forme de poinçon à l'extrémité ;

un autre présente un bord retouché à petits coups comme un silex ; 2 autres ont servi de *compresseurs* comme ailleurs certains galets de schiste et présentent comme eux des dépressions cupuliformes.

Une quinzaine de fragments de bois de renne ou d'os présentent quelques traces de travail, mais ne sont que des déchets.

Les autres objets ont des formes mieux définies. Ce sont :

Deux sommets martelés de *ciseaux en bois de renne ;*

Une *grosse baguette* de bois de renne plate, assez large, dont il semble que la destination n'a pas encore été précisée par un travail plus complet ;

Un *long poinçon* cylindrique (couche inférieure rougeâtre) (fig. 12, n° 3), en bois de renne, et deux autres fragments analogues ;

Deux *pointes de zagaie* incomplètes, à base *pyramidale* ou conique, subcylindriques, légèrement aplaties, et des fragments de 2 autres (fig. 12, nos 1, 2, 6) ; elles sont en bois de renne : l'une d'elles porte des séries d'incisions parallèles ; la plus complète provient de la couche supérieure noirâtre, l'autre de la couche inférieure rougeâtre ;

Deux *poinçons* fragmentés (fig. 12, nos 4 et 7), présentant un étranglement ; l'un, en os, porte des incisions régulièrement espacées, l'autre est en bois de renne ;

Une base de petite baguette d'os (fig. 12, n° 9), à section un peu aplatie, qui pourrait provenir d'une *grosse aiguille* (?) ; il vient de la couche supérieure noirâtre ;

Une *lamelle osseuse,* prélevée sur une côte, et dont les bords sont *entaillés* de nombreuses petites incisions (fig. 12, n° 8) ;

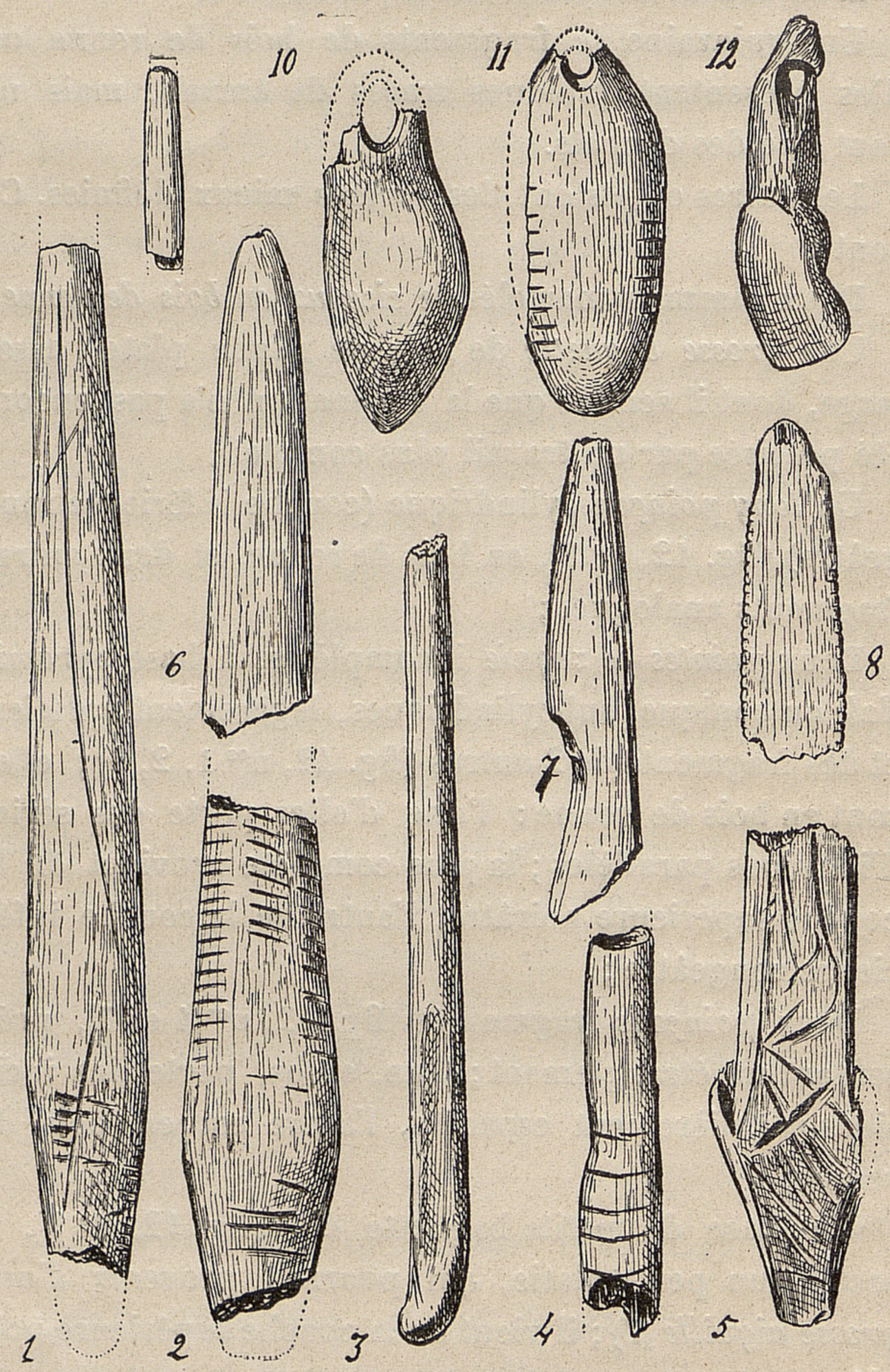

Fig. 12. — Objets d'os, d'ivoire et de bois de renne, réduits d'un tiers.

Un fragment probable de *harpon* primitif (fig. 12, n° 5), qui vient de la couche supérieure noirâtre ;

Deux *pendeloques en ivoire* : l'une, en forme de gland conique, rappelle les canines des cervidés percées qui se trouvent dans beaucoup de gisements, et pourrait en être une imitation agrandie (fig. 12, n° 10); l'autre, elliptique, un peu aplatie, présente 5 séries de petites entailles, deux sur la face qui est représentée (fig. 12, n° 11), trois sur l'autre. La première de ces pendeloques vient de la couche supérieure, la seconde provient de l'assise inférieure rougeâtre ;

Une *incisive de bœuf percée* (fig. 12, n° 12).

VI

COMPARAISONS, CONCLUSIONS

Ce long inventaire terminé, quelles conclusions tirerons-nous des documents qui y sont énumérés ?

Le gisement de Monthaud appartient au solutréen typique, et même à la moitié ancienne de ce solutréen ; la faune y est cependant nettement celle du plein âge du Renne, avec indication d'animaux très froids, comme le *Canis lagopus ;* cette indication concorde avec les données du niveau solutréen (foyers à Rennes d'Arcelin) de Solutré, où la marmotte, la chouette harfang, le saïga indiquent une steppe très froide.

Il est très intéressant de la comparer avec celle du gisement des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé, qui se trouve un peu plus au nord, mais dans la même région. Le Renne y est médiocrement abondant, tandis que le

Bison et le Cheval foisonnent, le Rhinocéros, le Cerf, le Mammouth, l'Ours, la Hyène et le Lion des cavernes sont bien représentés. C'est ici une faune dénotant un climat plus doux, plus humide. La comparaison des gisements solutréens avec les gisements voisins, *Présolutréens*, comme nous les désignerons désormais, dénote toujours la même différence, et aussi, comme je l'ai indiqué ailleurs, la même succession chronologique.

Et pour ceux qui connaissent le détail d'un mobilier de l'âge du Renne, et en peuvent dégager les caractéristiques, il y a une grande différence entre ceux des Cottés et des Roches, présolutréens dans leur totalité quoique avec des différences appréciables, et celui de Monthaud. Ils appartiennent à une même civilisation, mais à des moments très différents de son développement : les lames des gisements présolutréens sont beaucoup plus retouchées sur tous les bords, mais de la retouche qui se voit dans les belles séries monstériennes, et non pas de la retouche solutréenne. Il peut arriver, parfois, que parmi des lames présolutréennes retouchées en forme de pointe, il s'en trouve qui rappellent vaguement la *silhouette* fusiforme d'une feuille de laurier : on en trouve aussi, accidentellement, en plein monstérien, et ce ne sont pas pour cela des *feuilles de laurier* : celles-ci exigent essentiellement la retouche solutréenne. C'est pour avoir négligé — sans en voir les inconvénients — ce point capital, que M. Septier, du Blanc, a indiqué à tort l'existence d'*une feuille de laurier* dans le gisement des Roches (Indre)[1] ; cet ob-

1. Cette observation ne diminue en rien la valeur de l'étude soigneuse faite par M. Septier ; son travail, à part cette erreur,

jet n'a rien de solutréen : c'est une portion antérieure de lame appointée brisée, dont la base a été régularisée par de nouvelles retouches.

Le gisement de Monthaud est donc plus récent que ceux des Roches à Pouligny, et de Saint-Pierre-de-Maillé. Il est au contraire plus ancien que le gisement à harpons à double rang de barbelures et à gravures sur os de Lussac-le-Château, plus ancien aussi que celui de Saint-Marcel, dont l'ensemble se rapporte à la base et au milieu du magdalénien (couches à figures découpées et à gravures simples avec aiguilles et harpon à une rangée de barbelures).

Les pendeloques d'ivoire rappellent les objets analogues recueillis avec les squelettes de Cro-Magnon (Dordogne), en surface d'un gisement présolutréen, et par conséquent un peu plus récentes que celui-ci[1]. Ces pendeloques peuvent servir à donner une indication utile sur la date précise de cette sépulture collective.

Les burins latéraux à retouche oblique ont, comme tous les burins, apparu dans le présolutréen, mais ils sont surtout abondants au solutréen, et encore dans la pre-

qui pourrait avoir des conséquences scientifiques qu'il regretterait lui-même, est consciencieux et bien observé ; il y a omis cependant des indications stratigraphiques sur des variations verticales de l'industrie qu'il avait cependant su observer avec beaucoup de sagacité, mais sans en saisir toute la portée ; comme j'espère qu'il aura le désir d'en faire l'objet d'un nouveau travail plus étendu, je ne veux pas, en ce moment, approfondir ce sujet, en utilisant les renseignements qu'il m'a communiqués avec la plus grande complaisance.

1. On a dit avec raison que M. Massénat avait recueilli une feuille de laurier à Cro-Magnon, mais *ce n'était pas dans le gisement*, mais à plus de 20 mètres à droite, au-delà de son aire de développement, qu'elle a été découverte en faisant des travaux dans la cave de l'Hôtel de la Gare.

mière moitié du magdalénien ; ils sont rares à la fin de celui-ci, du moins dans le S.-O. de la France.

L'industrie plus ou moins microlithique est, on a pu le voir, peu abondante dans notre gisement, et ne commence à se développer davantage que dans la couche supérieure ; elle manque totalement aux Cottés, et est très peu représentée aux Roches, et seulement dans la couche superficielle. On sait combien elle prend d'importance dans le solutréen supérieur (Badegoule) et surtout dans le magdalénien (Teyjat, Bruniquel, Les Eyzies, Le Mas-d'Azil, Sordes).

La pointe à soie (Fig. 7, n° 1), découverte dans la couche supérieure, est peut-être à mettre à côté de celles, analogues, mais d'un travail plus soigné, découvertes dans le solutréen supérieur de La Ferrassie (Dordogne), par MM. Capitan et Peyrony, au même niveau, je pense ; à Reilhac (Lot), par M. Cartailhac ; dans un abri nouveau des environs de Brive, par mes amis les abbés Bardon et Bouyssonie, et jusqu'en Belgique, dans la moitié supérieure du niveau de Pont-à-Lesse, avec une sculpture humaine en bois de renne ; la moitié inférieure de ce dernier niveau, à Spy particulièrement, se manifeste comme du présolutréen admirablement caractérisé.

Parmi les objets en bois de renne, il faut rappeler les pointes à base pyramidale ; leur forme, légèrement losangique encore, rappelle un peu les pointes plus ou moins losangiques, plates ou déprimées, à base fendue ou non, du présolutréen ; l'ornementation, par des séries parallèles de petites encoches, se retrouve à Solutré même, et dans la belle station solutréenne de

Jean-Blanc, à Bourniquel (Dordogne), dont la série d'outils en os et corne (Musée de Périgueux) rappelle merveilleusement celle de notre gisement Berrichon, et aussi dans la station, probablement présolutréenne supérieure[1] du Petit-Puyrousseau (Musée de Périgueux). — Des séries d'encoches nombreuses, sur le bord de lamelles en os ou en corne, sur des côtes, des poinçons, etc., sont très répandues depuis le présolutréen moyen ; au contraire, elles ne se rencontrent guère dans les niveaux magdaléniens proprement dits.

Ces sommaires indications suffiront, je pense, à mettre en valeur la portée de cette fouille de Monthaud, qui relie les gisements solutréens de la Charente et de la Dordogne, à ceux de la Mayenne, et nous a permis de préciser, pour cette région limitrophe du Poitou et du Berry, la situation chronologique des divers types de gisements de l'âge du Renne. Je ne doute pas que d'autres recherches n'amènent encore, dans la même région, des constatations intéressantes.

ADDENDUM

M. le lieutenant Bourlon, au cours d'une excursion dans la vallée de l'Anglin, a visité Monthaud, y a recherché, en fouillant tout autour du sol déjà exploré, s'il trouverait encore des lambeaux intacts; il n'a rien trouvé du côté de la prairie, mais, à droite, dans la partie où le remplissage se réduisait à quelques centimètres

1. Comparable, avec La Gravette et une partie de Pair-non-Pair, au niveau le plus récent des Roches.

d'épaisseur, il a recueilli, dans un très petit recoin oublié, quelques éclats sans grand intérêt, une petite lame à retouche terminale oblique, un morceau de feuille de laurier, et une *soie de pointe à cran* [1] (Fig. 13).

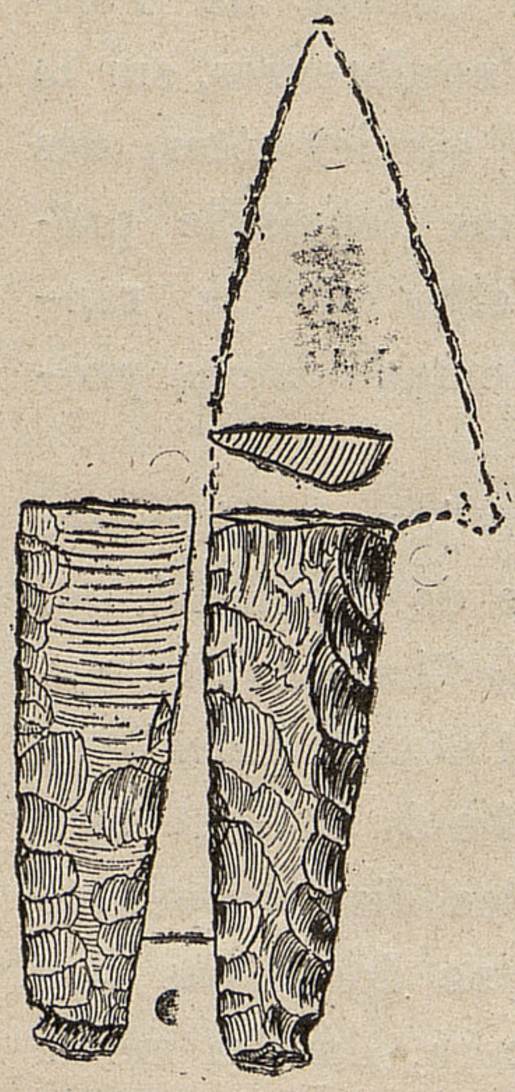

Fig. 13. — Soie de pointe à cran typique, dimension réelle ; Monthaud.

L'endroit où l'objet a été trouvé appartenait aux parties supérieures du remplissage archéologique. La pointe à cran dont ce débris provient était certainement d'un travail très soigné. C'est le débris le plus septentrional qu'on ait recueilli, à ma connaissance, de cette catégorie d'objets, qui se retrouvent surtout en Charente, en Dordogne, dans la Corrèze, le Lot. Je n'en connais aucune de la région pyrénéenne, sauf à Brassempouy, où M. Dubaleu en a trouvé une très soignée, mais brisée, et M. Piette, d'autres grossières, analogues à celles recueillies dans divers gisements de la Gironde.

M. Alcalde del Rio en a récemment trouvées de fort nettes à Altamira. Quant à celles de Menton, et à celles de Villendorf (Autriche), elles sont d'un tout autre caractère, et ne sont pas synonymes à celles dont nous parlons en ce moment.

Abbé H. Breuil.

1. Ces objets ont été donnés au Musée de Bourges par M. Bourlon.